

Non au coup de force gouvernemental ! L'Université ne se laissera pas humilier !

La mobilisation des formateurs dans les UFR et les IUFM a permis de faire reculer le gouvernement, principalement sur les échéances. Mais aujourd'hui, il prépare un coup de force pour promulguer avant l'été les décrets modifiant le recrutement des enseignants. Sans attendre la fin des travaux de la « commission de concertation », dont le rapport doit être remis le 15 juillet, il a inscrit l'examen de ces décrets à l'ordre du jour de la Commission paritaire technique ministérielle (CTPMEN) du 27 mai et du Conseil supérieur de la fonction publique d'État (CSFPE) du 12 juin :

- **La « réforme » est en marche pour 2011, une « réforme » qui conserve toute sa nocivité** (l'année bac + 5 à la charge des étudiants, une année de M2 ingérable où il faudra concilier préparation au concours, mémoire de recherche et stages éventuels, la fin de la formation en alternance...). Elle contient toujours les dispositions qui, tout à la fois, mettraient en péril les masters recherche et feraient disparaître les IUFM. Au total, on assisterait à une dégradation de la qualification réelle des enseignants débutants, tant du côté de la maîtrise des savoirs académiques que de celui des compétences professionnelles, et par voie de conséquence, de la qualité du service public d'éducation.
- **Le dispositif prévu pour l'année dite transitoire 2010-2011 cumulerait les inconvénients pour les lauréats** : exclus de la reconnaissance de leur formation au niveau master, privés de la « revalorisation », privés de formation initiale en IUFM, ils auraient, certains pour la première fois, à prendre en charge des élèves pour 2/3 de leur temps de service (contre 1/3 aujourd'hui).

Dans quelle république sommes-nous ? Le gouvernement s'exonère de la responsabilité des grèves que les universitaires et étudiants ont dû décider démocratiquement pour protéger l'Université, la recherche et la formation des maîtres contre sa politique de saccage. Mais cela ne suffit pas, il érige maintenant la provocation et l'humiliation en mode de gouvernement. Comment qualifier autrement les déclarations où il fait passer les opposants à sa politique universitaire pour une petite bande d'activistes professionnels ? Comment qualifier autrement son mépris pour les membres de la commission Marois-Filâtre à qui il demande de réfléchir à la formation des maîtres tout en installant le cadre juridique de sa « réforme » ?

Face à la gravité du coup de force, face à cette nouvelle humiliation publique de l'Université, l'action doit se poursuivre et s'amplifier, la riposte doit s'organiser sans délai :

- en demandant le retrait immédiat des décrets sur le recrutement des enseignants de l'ordre du jour des instances consultatives (CTPMEN et CSFPE) ;
- en alertant partout les Présidents d'Université, les directeurs d'IUFM, les représentants syndicaux, les élus, parlementaires et élus territoriaux... ;
- en faisant connaître les textes et les documents qui émanent de la CNFDE et qui permettent de faire valoir ce que demandent les formateurs.

À la demande de nombreux collectifs, **le secrétariat de la CNFDE décide de réunir la quatrième coordination nationale. Celle-ci se déroulera samedi 6 juin à Paris, à partir de 9 h 30** (le lieu sera précisé prochainement).

Le secrétariat de la CNFDE prend contact dès maintenant avec la CPU, la CDIUFM, les organisations syndicales, les syndicats étudiants et associations de parents d'élèves, la coordination nationale des universités, les sociétés savantes, les mouvements pédagogiques... pour les inviter à cette quatrième coordination nationale et pour réunir au plus tôt les conditions d'une riposte à la hauteur des enjeux.